

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-sept août deux-mil vingt s'est réuni à la Mairie le deux septembre deux-mil vingt à vingt heures et trente minutes, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MORANCAIS Alain, Maire,

Etaients présents (P) – Absents (A) – Excusés (E)- Représentés (R)

Alain MORANCAIS	P	Jean-Philippe RENAUDIN	P
Annie MENOUE	P	Christel MENARD	P
Stéphane ROSSARD	P	Christophe REID	P
Odile BOULIDARD	P	Christelle SAMSON	E
Béatrice RAGOT	P	Katy RICHARD	P
Gwénaëlle METIVIER	P	Stéphane HAMARD	P
Clément LEROUX	P	Sébastien HURTELOUP	P
Hélène LEROY	P		

Pouvoirs : Madame SAMSON Christelle à Monsieur ROSSARD Stéphane

Secrétaire de séance : Madame MENOUE Annie

- Ouverture de la séance à 20h30 suivi par l'appel des membres du conseil municipal
- Monsieur Christophe REID arrivé à 20h36 - Madame Hélène LEROY arrivée à 20h38
- Approbation du compte rendu précédent à 1 abstention et 14 pour (sous réserve du retour de la Préfecture concernant les questions posées), puis signature de la feuille d'émargement annexée au compte rendu. Monsieur le Maire a saisi la Préfecture le 31 août 2020.

1) Intervention de Madame LE GUYADER :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Alix LE GUAYDER, cheffe de projet ENGIE GREEN, le projet de l'extension se situe à l'ouest de l'A28 et de l'autre côté de l'autoroute. La zone disponible au nord de la commune est écartée à cause de la forêt et elle est trop éloignée du poste de Luceau.

Pour rappel le lancement du projet a débuté en 2018 avec l'inauguration du parc éolien, en mai 2019 délibération du conseil municipal émettant un avis favorable à l'extension, juin 2020 lancement des premières études.

Dans les prochaines semaines il va y avoir l'installation d'un mât de mesure d'une hauteur de 100 mètres pour une durée d'un an.

Une permanence a lieu à la mairie vendredi 11 septembre de 12h à 16h (limité à 5 personnes maximum en même temps).

Un comité de suivi va être créé pour accompagner le projet puis des ateliers vont être proposés à la population.

2) Intervention de Monsieur POUSSE :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Philippe POUSSE, arboriculteur sur la commune pour expliquer son projet de distributeur libre-service. Les paiements seront faits exclusivement par carte bancaire. Ce sera un module de 70 casiers de tailles différentes et non

réfrigérés.

L'emplacement proposé est à proximité de l'armoire fibre (Espace Suzanne FLEURIOT - MATINIÈRE). Monsieur Philippe POUSSE demande qu'il soit mis à disposition l'électricité et une ligne ADSL pour le terminal. Madame Christel MÉNARD pose la question de la prise en charge des frais de raccordement (commune ou Monsieur POUSSE), Monsieur le Maire va demander des devis et ce point sera traité ultérieurement.

Le conseil municipal approuve à 1 abstention et 14 pour le projet de Monsieur Philippe POUSSE.

3) Nomination correspondant à la défense :

Monsieur le Maire demande si une personne est volontaire pour être correspondant à la défense. Monsieur Jean-Philippe RENAUDIN se propose si personne ne souhaite y aller.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

4) Désignation des membres du CCID :

Monsieur le Maire donne lecture des seize habitants relevé parmi la population qui ont donné leur accord. Il faut désigner huit membres du conseil municipal. Se portent volontaires les personnes suivantes :

Messieurs Clément LEROUX, Stéphane ROSSARD, Sébastien HURTELOUP, Stéphane HAMARD et Mesdames Annie MENOUE, Hélène LEROY, Christel MÉNARD, Béatrice RAGOT.

Pour la communauté de commune il s'agit de Messieurs Alain MORANCAIS (titulaire) et Stéphane ROSSARD (suppléant).

5) Désignation commissions Communauté de Communes :

Administration / Finances	Monsieur Alain MORANCAIS
Voirie / Eau / Assainissement	Monsieur Alain MORANCAIS
Aménagement de l'espace	Madame Annie MENOUE
Tourisme / attractivité du territoire	Monsieur Jean-Philippe RENAUDIN
Solidarité	Madame Hélène LEROY
Gémapi	Monsieur Alain MORANCAIS

6) Modification des membres du Sivos :

Monsieur le Maire informe que sur les 4 membres du sivos il faut désigner 2 titulaires et 2 suppléants. Il est décidé de partager ainsi : Monsieur Alain MORANCAIS (titulaire) et Madame Odile BOULIDARD (suppléante) ; Madame Katy RICHARD (titulaire) et Madame Annie MENOUE (suppléante). Le jour de la rentrée le sivos avait 109 élèves d'inscrits.

7) Décision modificative :

Monsieur le Maire informe que lors de la préparation du budget il a été oublié les frais de gestion de mairie en investissement (Logiciel Berger LEVRAULT).

Il est proposé la décision suivante :

023 : - 3 000 € // 021 : + 3 000 € (basculement du fonctionnement vers l'investissement)

021 : - 3 000 € // 2051 : + 3 000 € (équilibre recette / dépense).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

8) Questions et informations diverses :

Banquet du 11 novembre : Monsieur le Maire propose d'annuler le banquet du 11 novembre au vu des conditions sanitaires. Il est proposé un panier garni en fin d'année.

Vente de la maison rose : Monsieur le Maire informe que la signature définitive a eu lieu, 3 devis sont en cours pour le mur de soutènement.

Subventions : Les montants octroyés pour la rénovation de l'éclairage public sont de 24 632,96 € (pour la DETR) et 2 123,20 € (CEE), il ne manque plus que les fonds Leader.

CEP : Un rendez-vous est prévu avec Madame LE ROI Anais du Pays Vallée du Loir pour étudier les possibilités d'amélioration du chauffage de la mairie et de la salle des fêtes.

Sivos : Monsieur Jean-Philippe RENAUDIN demande où en est la situation avec Montval sur Loir pour les statuts du Sivos, Monsieur le Maire indique qu'un rendez-vous est pris le 7 octobre à 14h.

Site : Monsieur Jean-Philippe RENAUDIN indique que le site internet n'est pas régulièrement mis à jour notamment cet été.

Abri cimetière : Monsieur Jean-Philippe RENAUDIN demande ce qu'il en est de l'abri cimetière, Monsieur le Maire indique en avoir discuté avec les agents communaux, il va être réfléchi à l'emplacement, et comment le réaliser exactement.

Panneau Lavernat : Madame Christel MÉNARD indique que le panneau d'entrée de bourg route de Verneil n'y est plus depuis environ 1 mois.

Graviers : Présence de gravier au niveau du virage avant la sortie de bourg route de Château du Loir.

Fin de séance : 23h30

Prochain conseil municipal le mercredi 14 octobre à 20h00.